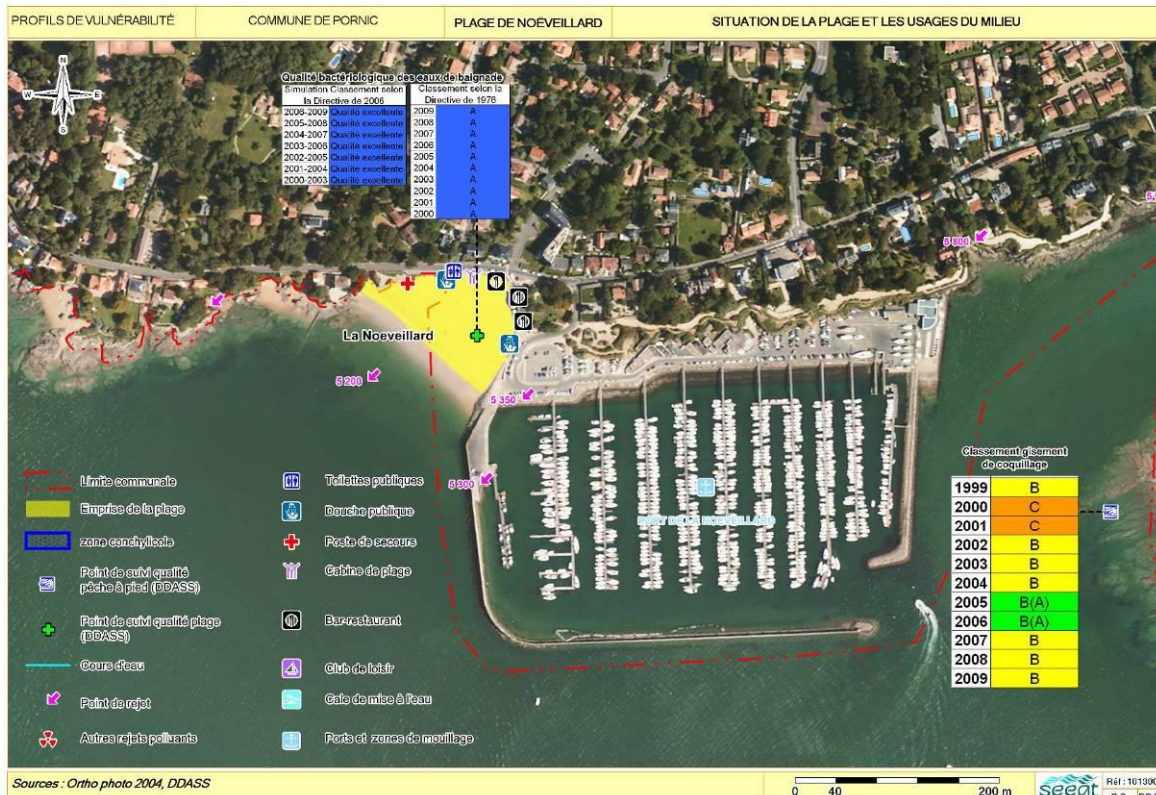


**Description de la zone de baignade**

**Nature :** sable  
**Longueur :** 155 m  
**Largeur :** 100 m (plage et estran)  
**Marnage moyen :** 3,5 m  
**Marnage maximum :** 5 m  
**Dates de la saison balnéaire :** 15 juin – 15 septembre  
**Localisation du point ARS :** X : 262208 ; Y : 2244045 (Lambert II)  
**Fréquentation maximale :** 400 - 800 personnes  
**Équipement :** poste de secours, sanitaires, douches, bar, snack, restaurant, cabines de bain, poubelles  
**Accessibilité aux animaux :** non  
**Autres activités :** jeux de plage  
**Zone riveraine :** nombreux aménagements en haut de plage – digue et parking du port de plaisance  
**Occupation du sol :** tissu urbain continu le long du littoral – bassin versant urbanisé à 100%  
**Population permanente :** 13 906 (sur la commune)  
**Population estivale :** 100 000 (sur la commune)



**Qualité du milieu marin**

**Evolution du classement :**

ANNEE	2012	2013	2014	2015
Classement selon directive de 1976	A	Caducue	Caducue	Caducue
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité



La qualité de l'eau de la plage de la Noëveillard est d'excellente qualité vis-à-vis de la baignade. Le classement est stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

**Potentiel de prolifération des macro-algues :**

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

**Potentiel de prolifération du phytoplancton :**

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10<sup>6</sup> cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

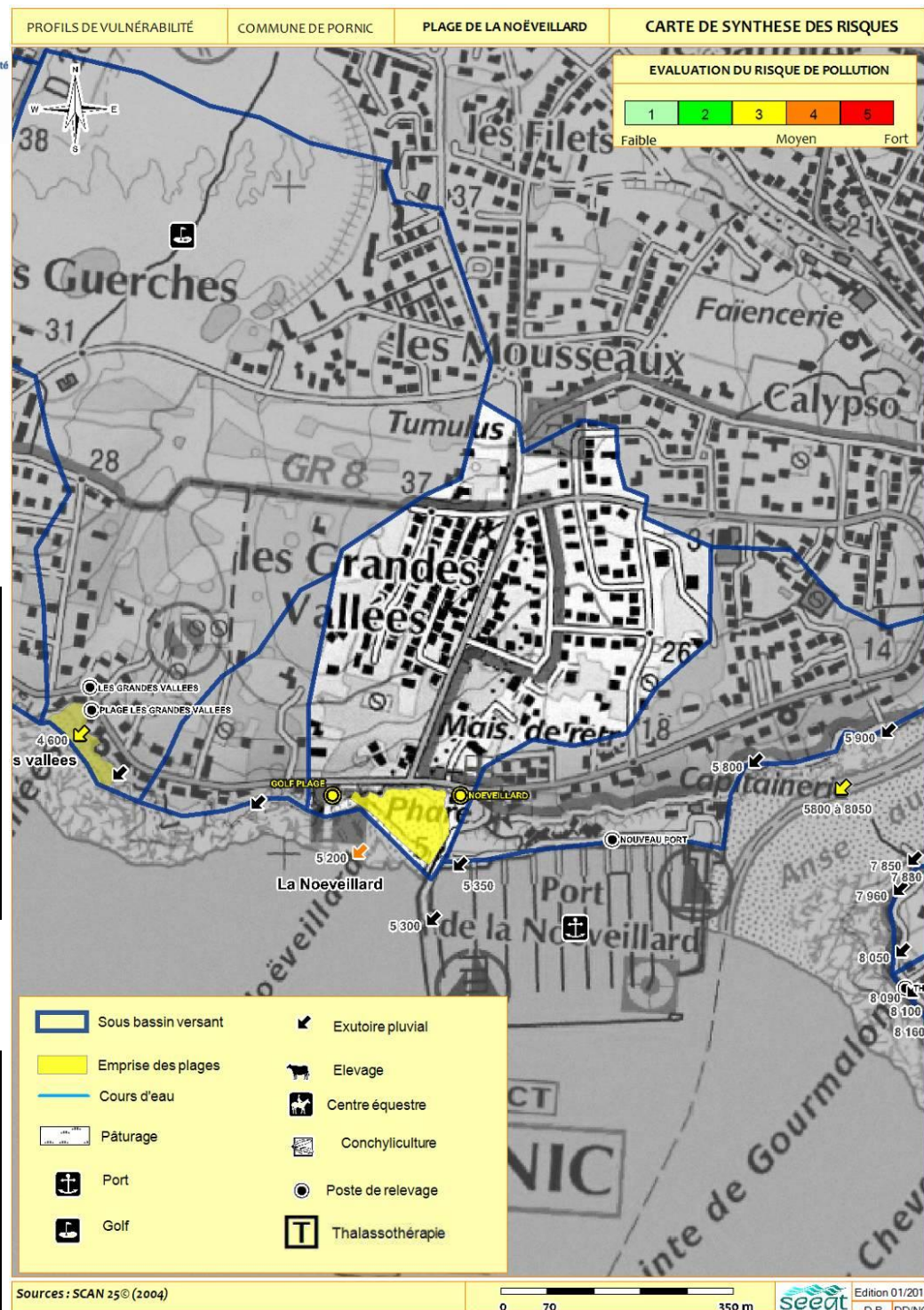
**Inventaire des sources potentielles de pollution**

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100% Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoires pluviaux débouchant sur la plage et à proximité Ecoulements en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage – absence de risque de pollution avéré de la plage lié au port de la Noëveillard

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2015 : aucun.

**Caractérisation du risque**

REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Emissaire pluvial débouchant sur la plage	Temps de pluie uniquement	Toutes mais risque moindre à marée haute (émissaire)	60 jours / an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures



**Plan d'actions (calendrier des actions prévues)**

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de la Noëveillard et du Golf	2014
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Entretien préventif des voiries et réseaux eaux pluviales (EP)	2011
Etude de faisabilité du prolongement de l'émissaire EP 5200 et évaluation efficacité	Non retenue au vu de l'excellente qualité
Analyses deux fois par mois sur l'exutoire d'eaux pluviales	2015, 2016
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre)	2015

**Gestion active de la qualité des eaux de baignade**

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre)
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : [contact@pornic.fr](mailto:contact@pornic.fr) ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11